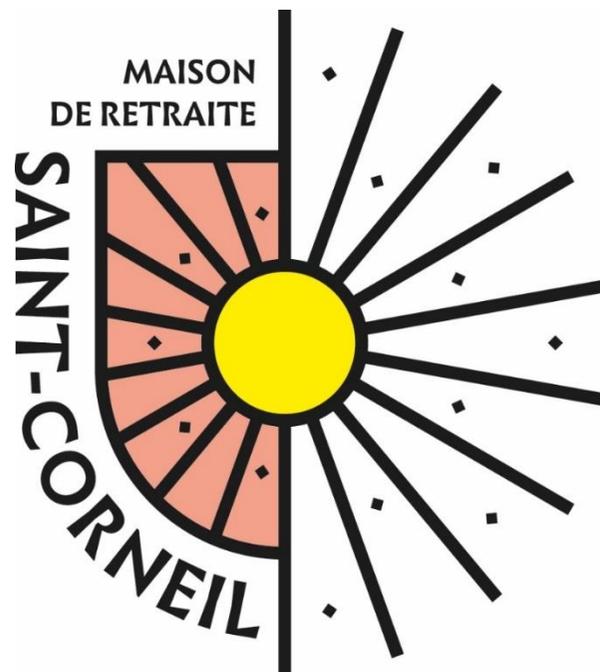


EHPAD SAINT CORNEIL

10, rue saint Nicolas

60410 VERBERIE



Procès-Verbal
CONSEIL DE VIE SOCIALE

Séance du 25 avril 2023 à 16 heures

ORDRE DU JOUR

Séance du 25 avril 2023

Procès verbal de la séance du 23 septembre 2022

Bilan du Plan d'Aide à l'Investissement au « quotidien » 2022

Présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022

Questions diverses

Le 25 avril 2023 à 16h00, le Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite Saint Corneil de Verberie s'est réuni en séance ordinaire.

Président :

Membres présents :

M. PIGNON Albert (Rep. des résidents)
M. Xavier BERENGER (Rep. des résidents)
Mme FURST Catherine (Rep. des familles)
Mme SAVOIS Blandine (Rep. des familles)

Membre excusé :

Mme CARPENTIER Annie (Rep. de l'Administration)

Etaient invités :

Mme LETUPE Reine, Cadre de Santé
M. GALCZYNSKI Laurent, Attaché d'Administration
Mme PANZERI Nathalie, représentante du Personnel
Mme RUET Christelle, A.S. aux fonctions d'animation

PREAMBULE

Madame la Directrice s'excuse de ne pouvoir conduire cette instance pour raison de santé.

Ce rendez-vous est le premier depuis le renouvellement du Conseil de Vie Social suite au scrutin qui s'est déroulé du 23 au 27 janvier 2023.

Le bilan de ce scrutin est mitigé. En effet, il est satisfaisant d'avoir recueilli des candidatures pour la représentation des usagers (3 candidatures) et pour la représentation des familles (2 candidatures).

Toutefois, la participation a été faible :

Représentation des usagers : 63 électeurs, 14 votes valablement exprimés (soit 22.2 de participation)

Sont élus :

Monsieur Albert PIGNON, avec 7 votes

Monsieur Xavier BERENGER, avec 4 votes

Représentation des familles : 62 électeurs, 3 votes valablement exprimés (soit 4.8% de participation)

Sont élus :

Monsieur Catherine FURST, avec 2 votes

Monsieur Blandine SAVOIS, avec 1 vote

Une réflexion sera conduite sur ce mandat pour susciter un intérêt sur le rôle de cette instance afin d'avoir une meilleure participation lors du prochain renouvellement.

En axe définit dans un premier temps, une adresse mail est créée (cvs@mr-verberie.fr), un tableau d'affichage est commandé par l'EHPAD et la page dédiée du site internet sera alimentée par les mêmes informations (trombinoscope des représentants, procès-verbaux).

PROCES VERBAL

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022

M. GALCZYNSKI, Responsable Administratif, reprend avec les membres du Conseil de Vie Sociale le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022.

Le procès-verbal du 23 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2 – Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) – Investissement au quotidien

A) PAI 2022, le bilan.

Lors de la séance du 23 septembre 2022, le Conseil de Vie Sociale a été informé des projets d'investissements soutenus par Plan d'Aide à l'Investissement au « quotidien » de l'Agence Régionale de Santé.

Pose de films extérieurs sur les vitrages exposés en façades Est :

L'idée est de poser des films intérieurs sur les vitrages de chambres exposés en façade Est.

Cela permettrait de laisser ces vitrages le matin pour se protéger des rayons du soleil et de laisser les vitrages exposés en ouest ouvert pour rafraichir aux heures les plus fraîches.

Climatisation :

- Unité PASA et local informatique

Le projet porte sur la climatisation du PASA. Lors des chaleurs estivales 2022, l'ASG qui s'occupe de ce service s'est installée en salle multifonctions (salle climatisée dans le cadre du PAI 2021).

En climatisant ce service PASA, la salle multifonctions pourrait accueillir d'autres groupes lors d'animations.

Le local informatique étant mitoyen au PASA, avec l'installation d'un seul équipement supplémentaire permettrait de climatiser ce local qui est de nos jours, également, indispensable de protéger des effets de la chaleur.

- Unité de Vie Protégée

L'unité de Vie Protégée dispose d'un équipement de climatisation (groupe d'eau glacée). Toutefois, sa performance lors de grosse chaleur est limitée et nous devons compléter avec des climatiseurs mobiles. Leur rendement est limité et il faut laisser une fenêtre entrebâillée pour expulser l'air chaud produit.

L'installation d'une climatisation classique (Groupe Froid en extérieur et un split en intérieur) améliorera la performance.

Rideau de l'éclairage naturel en salle à manger de l'EHPAD :

Dans la salle à manger du service Hébergement de l'EHPAD, nous avons un puit de lumière permettant de profiter de l'éclairage naturel en son centre.

Nous constatons que l'été, la chaleur s'en dégage et l'hiver, le froid est également conduit.

Il serait prévu d'installer un rideau à commande électrique permettant, en fonction des conditions météorologiques, de limiter cet impact.

Il s'en dégagerait également un effet bénéfique lors de diffusion de film ou lors d'animation de réduire la luminosité.

	<u>CLIMATISATION</u>	<u>VITRAGES</u>	<u>STORE</u>	<u>TOTAL</u>
			Proposé par ARS / CNSA	19 185.00 €
Offre (pour mémoire)	13 962.19 €	8 064.00 €	2 377.68 €	24 403.87 €
Facturé	14 986.14 €	8 064.00 €	3 506.96 €	26 557.10 €
			Autofinancement	6 732.10 €
				

L'avis des membres du CVS sera sollicité sur ces investissements lors de la prochaine réunion. Celle-ci est prévue lors de la dernière semaine de juin 2023.

3 – Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022

Lecture est faite aux membres du Conseil d'Administration du rapport financier 2022 par Monsieur Laurent GALCZYNSKI.

Il en ressort les détails suivants :

1) L'activité

Le taux d'occupation de l'exercice est de 98.42 %, soit 23 350 journées facturées dont 111 journées d'hébergement temporaire.

Pour mémoire, l'activité prévisionnelle était 23 010 journées. Le niveau d'activité reste satisfaisant compte tenu des difficultés pour trouver des médecins traitants acceptant de prendre en charge les nouveaux résidents.

La section d'investissement

SECTION HEBERGEMENT		
N°de compte	Biens	Montant
205	Mise en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) – Obligation réglementaire	3 142.50 €
205	Augmentation de licence pour le logiciel de Gestion de Temps de Travail	608.30 €
2153	Renouvellement du système d'appels malades	24 822.60 €
2154	Remplacement du CUTTER en cuisine	2 240.68 €
2181	Pose de films extérieurs sur vitrages	6 568.34 €
	Pose de films extérieurs sur vitrages	805.86 €
	Kiosques pour patios	5 534.00 €
	Climatisation de 2 chambres et salle multifonctions	8 920.63 €
	Renouvellement du Lave-Vaisselle	6 720.00 €
2183	Renouvellement du Serveur Informatique	12 658.80 €
2184	Fauteuil de bureau	487.88 €
	Chariots de ménage	3 904.20 €
TOTAL HEBERGEMENT		76 413.79 €
SECTION DEPENDANCE		
2184	Fauteuil de douche	2 640.94 €
TOTAL DEPENDANCE		2 640.94 €
SECTION SOIN		
2184	Réfrigérateur à médicaments	1 150.30 €
TOTAL SOIN		1 150.30 €
TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT		80 205.03 €

La section d'exploitation

	Hébergement	Dépendance	Soin	TOTAL
Produits de la tarification	1 380 753.92 €	425 240.00 €	1 122 726.04 €	2 928 719.96 €
Autres Produits d'exploitation	52 960.09 €	15 159.87 €	18 121.86 €	86 241.82 €
Produits Financiers et non <u>enc.</u>	215 827.66 €	0.00 €	0.00 €	215 827.66 €
TOTAL RECETTES	1 649 541.67 €	440 399.87 €	1 140 847.90 €	3 230 789.44 €
Dépenses d'exploitation courante	309 609.24 €	39 509.25 €	58 128.27 €	407 246.76 €
Dépenses de personnel	727 664.14 €	486 026.56 €	1 037 688.63 €	2 251 379.33 €
Dépenses afférentes à la structure	684 864.99 €	8 618.14 €	23 113.47 €	716 596.60 €
TOTAL DEPENSES	1 722 138.37 €	534 153.95 €	1 118 930.37 €	3 375 222.69 €
RESULTAT 2022	- 72 596.70 €	- 93 754.08 €	+ 21 917.53 €	- 144 433.25 €

B - Affectation des résultats de l'exercice 2022

Monsieur Laurent GALCZYNSKI, propose l'affectation des résultats de 2022 comme suit :

HEBERGEMENT : Déficit de 72 596.70 €

- Affectation de 72 596.70 € en report à nouveau déficitaire -compte 11931

DEPENDANCE et SOINS : Déficit de 71 836.55 €

- Affectation de 71 836.55 € en report à nouveau déficitaire – compte 11932

3 – Questions diverses

A) Festivités collectives

Mme FURST demande s'il était prévu que des animations collectives (résidents et familles) soient réalisées.

Mmes PANZERI et RUET confirme qu'un repas des familles était bien en projet avec une intervention musicale. Ce type d'événement avait été organisé avec le COVID-19 et avait rencontré un succès.

Mme PANZERI en profite pour mobiliser les représentants du CVS pour faire de la promotion auprès des familles, lors des visites et par voie d'affichage par exemple.

Il est également prévu une sortie à la mer (QUEND PLAGE) en juin pour quelques résidents avec une certaine autonomie et avec la capacité de participer aux frais du séjour.

L'appel au bénévolat est également formulé pour avoir des ressources pour organiser des sorties extérieures à l'EHPAD, plus proches, pour permettre aux résidents plus dépendants d'en bénéficier.

B) Visites du week-end, accès à l'information

Mme SAVOIS fait part, parfois, des difficultés à obtenir des informations relatives à leur proche compte tenu de l'effectif réduit les week-ends.

Mme LETUPE confirme cet état de fait. Dans le cas où une famille ne rencontre pas de soignant durant la visite, il est tout à fait possible d'appeler le service dès le lundi ou sur un autre jour de la semaine. Les horaires conseillés sont de 14:00 à 17:00, ce créneau horaire est plus favorable pour la disponibilité des agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Le président du Conseil de Vie Sociale

Christian LIEVEQUIN